



Saint-Victor-sur-Rhins Septembre 2022

www.stvictorsurrhins.fr

EDITO

C'est officiel, la commune est propriétaire de la salle des 3 chênes depuis le 7 septembre. C'est une vraie satisfaction. C'est le résultat d'un travail d'équipe. Concernant la suite, la salle devra passer devant une commission de sécurité, qui va nous dire ce qui est à modifier. Quelques travaux suivront, et nous pensons que nous pourrions utiliser la salle en début d'année 2023. Les annonces de l'état pour cet hiver sont calamiteuses. Pénurie de carburants, coupure d'électricité, manque de granules, de gaz et peut-être quelques aliments.... Sans parler de l'eau qui va devenir un luxe.... C'est pour cela qu'il nous faut le plus possible anticiper. N'attendez pas pour acheter des pulls, des couettes ou couvertures, et peut-être un système de chauffage secondaire. Achetez quelques kilos de riz, pâtes ou autres. Pour ceux qui ont un terrain, faites-vous un jardin. Pensons à ce qui est essentiel : eau, nourriture, vêtements, et une maison chauffée. Le reste n'est pas vital. L'état nous demande de fournir des efforts sur notre consommation énergétique, de réduire la température, et c'est une nécessité. Eteignons les lampes quand nous ne sommes pas dans une pièce. Coupons les appareils en veille. Certains diront que les riches continueront à faire le plein de leur yacht, certes, mais que cela ne nous arrête pas. Il nous faut également réduire nos GES (gaz à effets de serre). Les spécialistes nous disent que la marge pour inverser la courbe, n'est que de dix ans. Consommons moins et mieux (localement si possible), essayons de ne plus prendre l'avion, cultivons et produisons autrement. Avant que la géo-ingénierie ne se mette en place, il est urgent de planter des arbres et des haies pour absorber le CO2 et préserver la biodiversité. Cet été doit nous servir de dernière leçon. AGISSONS tous et immédiatement. La hausse des températures va rendre la culture impossible, cela va rendre la surface des océans sans vie (la surface des zones mortes a quadruplé en 50 ans). Le niveau de la mer va remonter et par conséquent réduire la surface habitable de la terre. Comment produire autant de nourriture avec moins de surface agricole ? Nous allons devoir œuvrer contre beaucoup de scénarios catastrophes. Mais gardons notre joie et notre bonne humeur. La rentrée scolaire s'est très bien passée avec un effectif de 116 élèves. Et les fêtes de fin d'année seront vite là. Merci à tous les St Victoriens. Soyons heureux, solidaires et respectueux les uns des autres. Cordialement
Votre dévoué maire

ÉTAT-CIVIL



Naissances :

LALLEMAND Gustave
MARTHO Ava

le 24 août
le 15 août



Mariages :

Lionel BUFFIN et Mélanie BEAUME
Christophe ITEPRAT et Roseline JARRET
Philippe LEDIG et Lionel AUPL

le 02 juillet
le 16 juillet
le 09 septembre



Décès :

PATAY Antoine
BIDOLIN Iréné
BROUSSE Jean

le 30 juin
le 25 juillet
le 03 août

MANIFESTATIONS

OCTOBRE

Repas de aînés, CCAS

Dimanche 2, salle des sports

NOVEMBRE

Vente de tripes, ski-club

Samedi 5, Epic'Achris
Exposition, mairie

Samedi 19 et dimanche 20, salle des Charpentés

DÉCEMBRE

Marché de Noël, Comité des fêtes

Dimanche 4, salle des sports

Décoration du village avec les enfants

Du 6 au 8, village

Arbre de Noël du basket, Espérance Basket

Vendredi 16, salle des sports



OUVERTURE DE LA MAIRIE LES SAMEDIS

Tous les samedis matins de 9H à 11H, deux représentants du conseil municipal assurent une permanence à la mairie afin d'échanger avec les St Victoriens. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

116 élèves ont repris le chemin de l'école ce 1^{er} septembre 2022 dans un climat presque « normal ».

En effet, plus de masque, plus de distanciation ... pour le plus grand bonheur de nos chers bambins.

Notre école est toujours dirigée par Mme Matray. Son équipe reste inchangée et nous accueillons cette année Mme Comte qui assure la décharge de direction et Mme Verne qui assure le complément de Mme Banier.

Nous avons également trois AESH présentes : Mme Perras, Mme Izard et Mme Malvoisin.

Notre équipe communale reste la même avec Mmes Verne, Crionnet, et Moulin en tant qu'ATSEM et Mme Darquy et M. Thimonier pour le restaurant scolaire.

Cette année scolaire sera placée sous le thème des Arts (art de la table, art du son, art visuel...).

Nous souhaitons à tous nos élèves, à l'équipe enseignante, et au personnel communal, une belle année scolaire !



FÊTE DE L'ÉCOLE



Après 3 années d'absence, les 127 élèves de notre école ont ravi leurs familles et amis, venus les voir le 24 juin, pour leur spectacle de fin d'année sur le thème du sport.

Le sou des écoles est très content de la participation des familles aux jeux, à la buvette et au repas, qui ont permis de récolter une belle somme pour aider aux financements des activités et sorties scolaires des enfants.

SKI CLUB



Suite à une saison florissante du ski club par les locations de matériel, le bureau a décidé de faire profiter les enfants de ST VICTOR en donnant une participation financière à l'école, au Conseil Municipal des Jeunes ainsi qu'au Centre de Loisirs.

Ces participations ont pour but d'acheter du matériel ou de participer aux projets en lien avec nos enfants.

Nous rappelons que le ski club est toujours à la recherche de bénévoles pour quelques petits mois dans l'année.

Pour démarrer cette nouvelle saison hivernale, le ski club organise une vente de tripes et saucissons à cuire sur la place du village le SAMEDI 5 NOVEMBRE 2022 à partir de 8H00.

ON COMPTE SUR VOUS !! LE BARBECUE DES COMMERCANTS

Vos commerçants (l'Epic'Achris, les Voyageurs, la boulangerie Dumas et la ferme Filleton) vous remercient de votre participation lors des barbecues de cet été et vous donnent rendez-vous les vendredi 23 juin, jeudi 13 juillet et vendredi 28 juillet 2023.



LA BROCANTE DU 15 AOUT

Après deux années sans pouvoir organiser notre brocante du 15 août, quel bonheur de voir le retour des exposants, chineurs et promeneurs !

115 exposants étaient présents cette année.

Le Comité des fêtes, le Basket, la Chasse et le Foot remercient tout ce petit monde ainsi que nos bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour le 15 août.



EXPOSITION

La mairie organise une exposition pour les artistes locaux, les 19 et 20 novembre à la salle des Charpentés.

Si vous avez des talents dans le domaine de la peinture, la sculpture, le bois, le tricot, etc... et que vous souhaitez faire partager vos créations lors de l'exposition, faites-vous connaître auprès de la mairie.

LES FRELONS ASIATIQUES

Si vous découvrez ou suspectez la présence de frelons (nids ou individus), prévenez la mairie au plus vite (04 74 64 06 18).

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée ; il est alors particulièrement dangereux.



LE BASKET



Bilan de l'année 2021/2022

66 licenciés et une trésorerie saine.

Cette année, le club de basket de St Victor est resté en CTC (entente) avec les clubs d'Amplepuis, Cublize et St Jean la Bussière.

Cette décision était inévitable pour pouvoir former des équipes complètes aussi bien au niveau des filles que des garçons. Il y a donc pour chaque catégorie d'âge une équipe filles et une équipe garçons.

Cela modifie nos petites habitudes et il faut faire des efforts pour aller s'entraîner, voir jouer dans nos clubs partenaires. Je compte sur vous tous car cela était inévitable vu le manque de joueurs et de bénévoles.

Cette année, il y aura 3 équipes séniors : 2 de garçons et 1 de filles qui joueront le samedi soir voire le dimanche matin.

Les jeunes joueront le samedi après-midi.

Venez encourager nos équipes.

Tout ce dynamisme fait que ces jeunes séniors sont en train d'emmener du renouveau et ils vont pouvoir prendre le relais dans les années à venir au niveau du bureau.



LE FOOT



TRÈS BONNE SAISON 2021/2022.

A l'issue de ce championnat avec une 2^{ème} place au classement général, aboutissement d'une montée au niveau supérieur. Dommage de ne pas pouvoir jouer sur nos terres et devant nos fidèles supporters.

CONCOURS DE BOULES



Après des saisons difficiles dues à la pandémie, un retour mitigé sur les terrains de boules est à regretter. Quelques concours ont permis de se retrouver comme au bon vieux temps (les 8 h de boules, le concours des vétérans) merci à tous les participants et spectateurs.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

La chasse en France se pratique sur des propriétés privées.

En tant que chasseurs, nous ne voyons aucun inconvénient à partager ces endroits avec vous.

Lors des battues, nous mettons une signalisation réglementaire en place (gilets orange, panneaux, etc...), elle vous informe de la zone de chasse. Merci de la respecter et soyez courtois.

Bonne promenade à tous.



FESTIVAL : LE DÉFOU'LOIRE

Naissance du Défou'Loire Festival !

Une idée, des rencontres, des professionnels, une cinquantaine de bénévoles et le festival # Défou'Loire est né !

Un festival porté administrativement par la MJC de Saint Victor qui a joué son rôle d'accompagnement de projet, d'une aventure humaine et musicale de OUF !

Avec une programmation qui s'adressait à tous les publics, les organisateurs ont réussi leur pari de faire venir des familles, des jeunes et des moins jeunes pour cette première édition. De 18h à 3h, Remo, Les Gagettes, Les ZIMS, les Tempeliers, Highly Seen, Red Rockers, Zion High Fondation, DJ Kunta et DJ Rudy ont enflammé la soirée.

De la préparation du site à la gestion des repas, en passant par la gestion des déchets, du parking et du camping, les bénévoles se sont mobilisés pendant au moins trois jours pour la réussite de ce festival.

Malgré quelques orages, environ 650 personnes sont venues profiter de ce moment magique.

Une nouvelle association va naître pour proposer des manifestations culturelles à Saint Victor, préparer le #Défou'Loire n°2 et la MJC est fière d'avoir soutenu cette belle aventure !



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022

Vote des subventions 2022

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions reçues au titre de l'année 2021/2022, depuis la dernière délibération du 24/05/2022.

Le conseil accorde une subvention à :

- L'école de musique des Amis Musiciens
- La Fraternelle
- La MJC pour le Défou'Loire Festival
- Val de Reins Cycliste pour le championnat du monde BMX 2022

Les classes en 3 ont également présenté une demande de subvention exceptionnelle pour organiser un feu d'artifice le samedi soir de la fête des classes.

Le conseil municipal, dans sa majorité, (Lionel AUTUSSE s'est abstenu), ne souhaite pas participer à cette dépense, estimant que les classes financent elles-mêmes leur dépense, par l'organisation de diverses manifestations. Lionel AUTUSSE suggère que ce projet soit porté éventuellement par l'ensemble des classes.

Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des collectivités territoriales impose, par son article L.2245 modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016, article 98, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif.

Après présentation, le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Saint Victor sur Rhins.

Création d'un nouveau site Internet

M. le Maire expose à l'assemblée qu'il a rencontré la société qui avait créé le site Internet de la commune il y a 14 ans, pour la création d'un nouveau site Internet, pour un coût de 2 000 € HT. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses

Piscine pour école : Depuis 3 ans, les enfants de l'école ne vont plus à la piscine. (COVID, lignes d'eau non disponibles...). Une demande a été faite à la mairie de St Symphorien de Lay qui doit nous faire parvenir les tarifs.

Ecole : M. le Maire renouvelle tout son soutien à l'équipe enseignante pour son investissement auprès des enfants.

Minute écolo : M. le Maire rappelle que le gouvernement annonce des ruptures d'électricité pour l'hiver. Si on arrête tous les veilles des appareils électriques, on arrêterait tous les jours le fonctionnement d'une centrale nucléaire.

Médecine de prévention : Il est envisagé de réinsérer l'adhésion auprès de Santé au Travail Loire Nord pour 2023 et d'adhérer au CDG 42. Une étude comparative sera présentée à la rentrée de septembre.



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2022

Création d'un poste d'agent de maîtrise territoriale

Compte tenu de la promotion interne d'un agent, il convient de créer le poste correspondant.

M. le Maire propose à l'assemblée de créer un emploi d'agent de maîtrise territoriale, à temps complet, au service voirie, à compter du 1^{er} mars 2023

Assainissement

M. le Maire fait le compte-rendu de sa rencontre avec les élus de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien (COR) pour le raccordement de la commune à la station d'épuration intercommunale située sur Amplepuis.

Suite au groupement de commandes avec la commune de Régnay, il est décidé de solliciter un second avenant auprès de SUEZ pour 4 mois supplémentaires, soit jusqu'au 30 juin 2023, pour permettre de lancer une nouvelle délégation de service public jusqu'au transfert de compétence à la CoPLER, et en tout état de cause au 01 janvier 2026.

Salle des trois chênes

M. le Maire expose à l'assemblée qu'il signe l'acte notarié d'acquisition de la salle des trois chênes le mercredi 7 septembre 2022. La commission bâtiments se réunira dans les prochains jours, pour lister les travaux et les aménagements à prévoir, pendant le délai d'instruction du dossier de changement d'affectation de la salle qui sera présentée en commission au mois d'octobre 2022.

Partage de la taxe d'aménagement

M. le Maire expose que l'article 109 de la loi des finances pour 2022 a modifié les modalités de partage de la taxe d'aménagement entre les communes et leur EPCI à fiscalité propre en le rendant obligatoire lorsque les communes la perçoivent.

Une délibération concordante du conseil municipal et de l'organe délibérant de l'EPCI doit fixer les modalités et les conditions de partage des produits.

La commune est en attente des décisions de la CoPLER.

Correspondant incendie et secours

La loi du 25/11/2021, dite loi Matras, impose la désignation d'un correspondant incendie et secours. Cet élu doit être un interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Ses missions sont variées : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde, organisation des moyens de secours...

M. Michel DURET accepte cette mission.

L'intégralité des comptes-rendus du conseil municipal est consultable sur le site Internet www.stvictorsurhins.fr ou en mairie.

